



Texte de l'intersyndicale Education

Le ministère annonce la suppression de 687 postes d'enseignants dans l'académie de Lille. Avec un recul de 1.86 % du nombre d'élèves dans le secondaire, ce sont 2.54 % des postes existants qui seraient ainsi supprimés, avec des mesures brutales dans les établissements, parfois supérieures à 10 suppressions, notamment dans les lycées techniques, mettant en péril les équipes et parfois les établissements eux-mêmes. L'an prochain, cela signifie une nouvelle charrette de suppressions de postes fixes, l'augmentation des compléments de service et des heures supplémentaires imposées ainsi que le chômage pour les personnels précaires. Partout on annonce des classes plus chargées, des difficultés accrues pour les élèves. A cela s'ajoute la baisse du nombre de places offertes aux concours

Il faut y ajouter la suppression de 29 postes d'administratifs dans les établissements, de 35 postes d'étudiants surveillants, plus 26 suppressions au titre du programme financier « soutien de la politique scolaire. »

Dans le 1 degré, l'académie toujours en situation déficitaire ne remplit pas toutes ses missions : éducation prioritaire, réseaux ambitions réussite, remplacements, formation initiale et continue, école rurale... Aucune création n'est prévue, malgré le recrutement d'une centaine de personnels sur la liste complémentaire, palliant la baisse du nombre de places au concours. Cela aura pour conséquences de nombreuses fermetures de classes, la diminution drastique des moyens alloués aux REP, politiques l'affaiblissement programmé de la scolarisation en maternelle et un « transfert » brutal de 39 postes du Nord vers le Pas de Calais. Ignorant les revendications portées par la profession, contraignant ainsi les personnels à recourir à la grève : le ministre met en place, par pure provocation, un service de garderie communale subventionné par les retraits sur salaires des grévistes.

Cette annonce, expérimentée le 24 janvier dernier, voulant restreindre le droit de grève, a fait apparaître de nombreux dysfonctionnements, des questions autour de la responsabilité, et des pressions sur les personnels territoriaux.

Pour des raisons budgétaires et idéologiques, le gouvernement persiste dans sa volonté de casse du service public entamée depuis des années. En 5 ans, ce sont près de 5000 emplois supprimés, et cela sans tenir compte de la difficulté sociale accrue (taux de chômage, illettrisme). Pourtant dans notre région, les indicateurs témoignent de la difficulté scolaire et de la nécessité de renforcer considérablement les moyens. La casse du service public, c'est aussi la réforme imposée des bacs pro (bac pro en 3 ans et suppression des BEP), les menaces sur les formations en lycée, l'absence d'ambition pour le collège, les projets de réduction massive des horaires (jusqu'à 25% en lycée), l'abandon du cadre national de formation (en collège par exemple suppression des moyens consacrés à l'aide individuelle dans le cadre des enseignements au profit de l'accompagnement éducatif, encadré par des personnels peu qualifiés) et aussi la déprofessionnalisation des SEGPA.

La casse du service public c'est aussi l'absence de toute création d'emplois dans l'enseignement supérieur et la recherche, la réforme des Universités (loi Pécresse) et la pénurie budgétaire. La casse du service public c'est également la baisse du nombre d'heures d'enseignements aux élèves dans le premier degré et l'expérimentation des EPEP. La casse du service public, c'est encore, sous couvert de 3 créations de postes d'infirmières, que le Recteur d'Académie redéfinit les missions des infirmières conseillères de santé pour palier à un déficit criant en matière de droit d'accès à la santé.

La casse du service public c'est enfin la détérioration de la situation matérielle des actifs et des retraités : l'année 2007 a été une nouvelle année de perte de pouvoir d'achat et malgré l'ampleur de la grève du 20 novembre 2007, le ministre de la Fonction Publique s'obstine dans sa volonté de privilégier l'individualisation et la rémunération au mérite. Dans l'académie, les personnels en ont déjà mesuré les conséquences : barèmes de la hors classe et avancement au mérite pour les personnels administratifs.

L'intersyndicale régionale de l'Éducation exige :

- Le maintien des postes l'abondement des moyens (arrêt du recours au précaires, diminution des heures supplémentaires, recrutement de personnels statutaires) pour permettre à l'Education Nationale d'amener tous les jeunes au plus haut niveau de formation.
- Le retrait de la réforme imposée du bac professionnel en 3 ans, le maintien des 3 voies de formation après le collège et la création de passerelles entre tous les niveaux actuels.
- La revalorisation des salaires pour compenser les pertes du pouvoir d'achat et l'augmentation du point d'indice.
- L'ouverture de véritables négociations qui fondent la revalorisation du métier non sur l'individualisation et le mérite, mais sur le maintien et l'amélioration des statuts.
- L'abrogation de la loi Pécresse et une vraie réforme de l'enseignement supérieur.

L'intersyndicale régionale de l'Éducation appelle tous les personnels :

- A s'inscrire dans un plan d'action académique avec une **manifestation régionale mercredi 6 février à 16 h 00**
Place du général de Gaulle à Lille

- A une journée de grève le vendredi 29 février
- A une journée nationale d'action dans l'éducation en mars avec l'ensemble de la Fonction Publique

Elle entend poursuivre les actions sur les questions de carte scolaire.

Aux revendications sur les salaires et les pensions, il nous faut ajouter et porter haut et fort la revendication sur l'emploi et sur l'avenir de l'école !